



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Utilisation excessive des écrans dans l'éducation nationale

Question écrite n° 17885

Texte de la question

Mme Florence Goulet alerte Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les dangers de l'utilisation excessive des écrans dans l'éducation nationale. Récemment, le Premier ministre a déclaré que « l'addiction aux écrans chez les jeunes et les enfants est une catastrophe sanitaire et éducative en puissance ». Or le choix du « tout numérique » de l'école au lycée participe à cette situation. L'usage des plateformes en ligne est obligatoire pour pratiquement toutes les démarches et les enfants utilisent des écrans et des logiciels comme Pronote en permanence, si bien qu'ils sont, dès le plus jeune âge, exposés aux écrans à l'école, sans compter une utilisation compulsive des réseaux sociaux sur les *smartphones* dans les cours de récréation, quand ce n'est pas pendant la classe. Aussi, elle lui demande quelles actions concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour limiter l'accès aux écrans dans le cadre scolaire, comme l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables au sein des établissements ou le retour obligatoire des livres.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Goulet](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17885

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3973

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)